Optimiser et moderniser l’éclairage dans la ville

L’éclairage public de la ville représente en moyenne 21 % de sa consommation annuelle en électricité *(année de référence : 2022)*. Il est primordial d’en réduire ce pourcentage. Pour cela, il faut transformer et changer les modes de vie et d’usage.
Deux phases ont déjà été lancées. Une troisième est en cours. Il s’agit de remplacer, de manière progressive, les tubes fluorescents dans les bâtiments publics par des éclairages LED.

1-Depuis juin 2023, les rues de la ville (hors centre-ville) ne sont plus éclairées la nuit.
Cette extinction totale a lieu, chaque année, en période estivale (du 15 mai au 15 août). En plus de représenter un gain financier pour la commune ce dispositif a pour objectif de favoriser la biodiversité. En effet, la lumière artificielle provenant des lampadaires, vitrines, maisons… constitue des nuisances pour les espèces nocturnes. Cette pollution lumineuse affecte de nombreux aspects de leur vie tels que la migration, la reproduction, l’orientation…
Le saviez-vous ? Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville a décidé d’intégrer dans sa réflexion globale d’éclairage « La Trame noir », un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaines obscurité *(voir magazine 190 – Encadré page 9).*

2- Depuis le 1er mars 2024, les secteurs de la ville sont éclairés en fonction des besoins réels et des usages.
Cette seconde phase concerne la mise en place d’un éclairage spécifique, par secteur, dans la ville. Elle a été déterminée en fonction des usages (heures de pointe, sorties des écoles…). Cette phase expérimentale fera l’objet d’une évaluation.

Consultez le plan de votre quartier, ses horaires d’allumage et d’extinction :
> Centre ville : cliquez ici *(deux périodes différentes-2 pages)*
> Gée : cliquez ici
> Secteur Hauts-Champs/Airaults : cliquez ici
> Secteur Tannerie / Moulin / Charles de Gaulle : cliquez ici
> Secteur Billouard / Petites Mares : cliquez ici

3-Modernisation des systèmes d’éclairage dans et autour des bâtiments publics.
En juin 2023, l’éclairage public autour des Halles a été modifié. Hors d’usage pour la plupart, les anciens projecteurs ont laissé place à un éclairage LED, des diodes plus performantes et moins » énergivores « . Cette nouvelle installation allie confort visuel, meilleure gestion des flux lumineux, sécurisation des rues adjacentes et mise en valeur du patrimoine.
Les tubes fluorescents dans les bâtiments publics sont remplacés, de manière progressive, par des éclairages LED. Cette démarche prendra plusieurs années.